

observations répétées en divers pays, nous permettent de prendre : notre classe agricole est l'une des plus heureuses de la terre. Ni les salaires alléchants que l'on gagne dans les cités, ni les loisirs dont on y jouit, ni les plaisirs que l'on s'y accorde, ne peuvent égaler les remarquables avantages inhérents au régime terrien où croissent et travaillent, dans la crainte de Dieu et la joie d'une bonne conscience, les générations robustes qui sont l'honneur de nos familles et l'espoir de notre race.

* * *

Ce sont là, Nos très chers Frères, des réflexions qui nous ont paru opportunes, et que nous croyons devoir livrer à votre plus sérieuse attention. Méditer-les avec soin, et faites-en jaillir, pour le détail de votre conduite, des résolutions solides et pratiques.

Ces résolutions que nous attendons de vous, mettez-les sous le patronage de deux grandes saintes dont l'Église vient de consacrer solennellement la vertu, et que nous avons eu le bonheur, pendant notre récent séjour à Rome, d'entendre glorifier sous les voûtes de la Basilique Vaticane : sainte Marguerite Marie, et sainte Jeanne d'Arc

Sur les lèvres de ces vierges illustres, filles très pures de notre ancienne mère patrie, la voix de la religion prend les accents les plus pathétiques. Dans la poitrine de ces héroïnes bat le Cœur de Jésus, vibre l'âme de la France chrétienne. Apprenons, par leurs exemples, à servir Dieu tout d'abord, et à pénétrer notre patriotisme de tout ce qui élève, ennoblit, fortifie le culte de la patrie.

Catholiques et franco-Canadiens, associons dans un sentiment de commune fidélité l'Église, notre mère spirituelle, et le Canada, notre patrie terrestre. Restons profondément soumis à toutes les doctrines de l'Église et à toutes les directions du Pape. Et pour cette raison même, écartons soigneusement de notre peuple tout ce qui pourrait ternir son renom religieux, la pureté de ses croyances, l'honnêteté de ses mœurs, l'éclat de ses vertus sociales.

Nous se saurions mieux servir la cause canadienne qu'en faisant de notre attachement à Dieu l'indispensable condition de notre dévouement pour les intérêts de notre pays.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée aux prônes de toutes les messes paroissiales ou principales des églises et chapelles publiques du diocèse, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous Notre seing, le sceau de l'archidiocèse, le contreseing de Notre secrétaire, le huitième jour de juillet mil neuf cent vingt.

† L.-N. CARD. BÉGIN,
Archevêque de Québec.

Par Monseigneur,
JULES LABERGE, *chanoine,*
secrétaire.